

**Agents de la Branche Commerce,
comme tous les autres, notre mobilisation
et notre détermination nous permettra
d'aboutir ! Rendez-vous le 25 juin !**

**Le coût du capital
pénalise les salaires
et la facture des usagers
de l'énergie !!!**



Après la lutte victorieuse des Exploitants ERDF marseillais fin novembre, celle des Gaziers marseillais début avril, celle des Exploitants avignonnais il y a quelques jours et tout récemment celle des camarades de Languedoc Roussillon qui ont gagné la création d'une agence avec ses emplois, il est clair que sans action collective avec la CGT, les Electriciens et Gaziers n'auront rien !!!

Aujourd'hui, le patronat et le gouvernement profitent que les salariés soient déstabilisés et désabusés dans cette société pour les attaquer de toutes parts.

Maltraité, bousculé, jugulé, nié, le salarié n'est plus au centre des préoccupations, priorité est donnée à la finance au détriment de l'humain... Mais l'heure n'est pas à la résignation !

Loi Macron

Cette loi est un réel retour en arrière car une fois de plus elle menace de pénaliser et sanctionner l'individu quel que soit son âge, dans la recherche d'une pérennisation d'une situation stable.

Comment certaines Organisations Syndicales qui prétendent défendre les intérêts des salariés peuvent-elles accompagner ce genre de loi ?!!! La CGT combat cette loi depuis le début et ce n'est pas fini !

Alors que la souffrance au travail du personnel bat son plein à la Branche Commerce, nous refusons les atteintes au CHSCT, à la Médecine du Travail, à l'Inspection du Travail même, qui se traduiraient par une réduction des moyens pour faire valoir nos droits et améliorer nos conditions de vie et de travail.

Transition Energétique, quelles conséquences ?...

Les intentions affichées par le gouvernement consistent à privilégier les énergies à faible rejet de CO2 et à diminuer la consommation d'énergie. Ça, c'est ce que l'on nous dit !

En réalité, se prépare une augmentation pour tous les ménages de la facture d'énergie, les ménages les moins aisés seront les plus impactés. Mais aussi la liquidation de ce qu'il reste de Service Public. Et sans Service Public, fini le Statut du Personnel !!! Profitant de l'occasion, le groupe EDF enchaîne les réorganisations pour affaiblir le rapport de force et tente de multiplier notamment les Statuts du personnel afin de liquider nos garanties collectives.

Nous, Conseillers en ligne, rappelons notre attachement à notre Statut du Personnel et refusons de voir des augmentations de réclamations écrites et orales, un accroissement de l'activité téléphonique, un mécontentement des clients liés à cette loi.

Ainsi, Electriciens et Gaziers réunis en AG le mardi 16 juin décidons unanimement pour le jeudi 25 juin :

- de nous rassembler sur chaque site en Assemblée Générale jusqu'à 8h15
- de nous retrouver au Manège de la Place Général de Gaulle à 9h00
- de nous joindre à la manifestation départementale au départ du Medef à partir de 11h00.

**Syndiqués et non syndiqués, défendons notre outil de travail et notre entreprise !
Unis, actifs et inactifs, jeunes et moins jeunes pour une autre répartition des richesses !
Pour arracher de nouvelles conquêtes, syndiquons-nous C-G-T !**

Marseille, le 22 juin 2015.



NOUS SOMMES TOUS CONCERNES PAR LE VOTE CAMIEG

Du 22 au 25 juin 2015, munissez-vous de vos codes et identifiants et agissez en votant CGT

Vous êtes aujourd'hui 513 000 assurés du Régime Spécial de Sécurité Sociale de la Branche des Industries Electriques et Gazières.

La CAMIEG intègre le régime de base et le régime complémentaire. Ce dispositif couvre de manière obligatoire les actifs et les inactifs, les veuves et les orphelins avec un niveau de remboursement égal pour tous.

La solidarité intergénérationnelle est en danger car la séparation comptable voulue par les employeurs entre les actifs et les inactifs remet en cause les principes fondateurs de la sécurité sociale. La CGT propose de transférer une partie des excédents d'une section comptable à l'autre lorsque cela est nécessaire.

La création d'un fond d'aide sociale est nécessaire pour renforcer l'accès aux soins de tous. Ce fonds permettrait de venir en aides aux familles qui ne peuvent pas supporter le reste à charge. C'est grâce à la solidarité de chacun que nous avancerons, et non pas l'inverse.

La CAMIEG compte parmi ses affiliés, outre l'agent, le conjoint, les enfants à charge scolarisés jusqu'à 20 ans, ainsi que ceux percevant moins de 130 fois le SMIC jusqu'à 26 ans.

La CAMIEG est un des seuls régimes de Sécurité Sociale où les affiliés peuvent élire leurs administrateurs.

C'est, pour la FNME-CGT, un gage de démocratie pour répondre au mieux à vos attentes.

En utilisant ce droit de vote, vous serez décideurs et acteurs des choix à opérer. Face aux attaques répétées, une participation massive marquera un signal fort de votre attachement à notre système de protection sociale et à sa gestion démocratique.

Voter CGT, c'est voter efficace dans un contexte général d'austérité !

Voter CGT, c'est réaffirmer que la Sécurité Sociale est l'une des conquêtes majeures du monde du travail dont le grand principe revient à cotiser en fonction de ses moyens et se soigner en fonction de ses besoins.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de s'opposer à un contexte général d'austérité et démontrer que d'autres choix sont possibles en votant FNME-CGT !